

Indulgences Plénières à l'article de la mort.

*Pourvu qu'on invoque, au moins de cœur contrit,
les SS. Noms de Jésus et de Marie.*

1o. Pour les membres de la Confrérie du S. Cœur de Jésus.

2o. Pour ceux qui portent le Scapulaire du Mont-Carmel.

3o. Pour ceux qui portent le Scapulaire bleu.

4o. Pour ceux qui portent le Scapulaire rouge de la Passion.

5o. Pour la fréquente récitation pendant la vie, des trois actes de vertus théologiques.

6o. Pour la fréquente invocation pendant la vie, des SS. Noms de Jésus et de Marie.

7o. Pour les Confrères du Rosaire.

8o. Pour les membres de la Congrégation de Notre-Dame.

9o. Pour les membres de l'Archiconfrérie du S. Cœur de Marie.

10o. Pour ceux qui portent sur eux des objets bénits.

11o. Pour ceux qui ont récité une fois la semaine le chapelet brigitté de cinq dizaines.

Telles sont les principales Indulgences Plénières que chaque fidèle peut gagner ou pour lui-même ou pour les âmes du Purgatoire, lorsqu'elles leur sont applicables. Dans le doute si elles sont applicables ou non aux âmes du Purgatoire, que le fidèle dirige devant Dieu son intention.

Il serait bon aussi de formuler dès le matin l'intention de gagner toutes les Indulgences *partielles* attachées aux différents exercices du jour.